



MAIRIE DU PORT
ARRIVEE LE: 20 SEPT 2023
n° 23009358

DAT → I
DGAADL → I
DGAAG → I
DRPTP → T

Direction régionale
de la Réunion

Domaine forestier

Commune du Port
Hôtel de Ville
9 rue Renaudière-Devaux
BP62004
97821 LE PORT CEDEX
A l'attention de Monsieur Le Maire

de la Providence
97488 St Denis
Cedex

Saint-Denis, le 18/09/2023

Notre référence : DR-SJF-LB/BL-2023 - 057
Votre référence : 2031-071/SUP/FS
Dossier suivi par : Christophe SALAS / Renaud MANTOUX
Poste : 0692 92 62 19 / 0262 90 48 14
Mél : renaud.mantoux@onf.fr
Objet : **Avis ONF sur le projet de procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Port.**

Monsieur le Maire,

Par un courrier du 31 Août 2023, vous nous informez de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune du Port.

Veillez trouver ci-dessous nos remarques concernant ce projet :

Je tiens à mettre en avant la nécessité de restaurer la berge au Sud-Ouest de votre commune, correspondant à la berge Nord-ouest de l'embouchure de la Rivière des Galets qui présente une forte érosion. Dans cette zone de défense, la végétation exotique joue un rôle crucial dans la prévention de l'érosion éolienne, d'autant plus que les espaces végétalisés deviennent de plus en plus rares sur la côte Ouest.

Il serait intéressant d'envisager une collaboration avec le Conservatoire du littoral en vue d'intégrer ces zones de préservations et de reboisements dans le cadre de la modification du PLU.

Nous vous remercions de prendre en considération nos remarques et restons à votre disposition pour toute clarification supplémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, mes sincères salutations,

Le Directeur Régional

Benoît LOUSSIER